

Territoires: Le numérique, levier de compétitivité

COMMENT faire de la transformation numérique des territoires un levier de la compétitivité? Avec comme corollaire le développement durable? Ce sont entre autres questions qui doivent être au centre du débat du colloque organisé ce mardi par la Chambre française du commerce et d'industrie du Maroc. La rencontre promet d'être enrichissante à plus d'un titre. Elle vise à confronter des expériences françaises et marocaines en matière de gestion des territoires, d'inter-connectivité numérique et de développement durable. Outre l'implication des ministères de l'Habitat et de l'Industrie, des géants comme Sofrecom et Bouygues Immobilier Maroc

y participent également. Filiale de l'opérateur international Orange, Sofrecom a développé depuis 50 ans un savoir-faire dans les métiers des télécoms. L'entreprise est aujourd'hui l'un des leaders mondiaux du conseil et de l'ingénierie. Quant au second groupe, il développe en Europe et au Maroc des projets de logements, d'immeubles, de bureaux, de commerces et d'aménagement de quartiers durables. Le débat qui se tient la veille de l'ouverture du Salon dédié aux affaires de l'environnement, Pollutec Maroc vient donc à point nommé. D'autant plus que le pays se prépare à accueillir la COP22 qui aura lieu à Marrakech en 2016 une année après la clôture de la COP21 qui

doit se dérouler à Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015.

Au Maroc, l'urbanisation a été accélérée sur les 50 dernières années. Elle a plus que doublé pour s'établir à près de 60% actuellement. Et la tendance reste orientée à la hausse. Le défi réside dans l'approche et la capacité des territoires à se saisir de l'outil numérique à remodeler les systèmes de planification ainsi que les modes de gestion et d'aménagement des territoires. Autrement dit, comment mettre en usage, au plus près des territoires, les solutions technologiques présentes et à venir. L'utilisation de ces instruments et processus innovants permettent notamment de limiter les déséquilibres

entre les territoires sur le plan de leur accessibilité et de leur compétitivité dans la société de l'information et de la connaissance. Il s'agit donc pour les pouvoirs publics et les acteurs responsables d'un territoire de renforcer leur attractivité en mettant à disposition des habitants une offre de connectivité numérique. Et partant, de conforter la compétitivité des entreprises, de favoriser la cohésion sociale et de rompre avec l'enclavement. □

A. G.

*Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com*

Mardi 20 Octobre 2015